

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/139/F/2020 - 2021/ RELATIF A LA FOURNITURE DES INGREDIENTS POUR LA FABRICATION DES ALIMENTS CONCENTRES DES PORCS DU CENTRE D'ELEVAGE NAISSEUR DE KARUSI

Date de publication : 06 /11 /2020.

Date d'ouverture des offres : 25/11 /2020.

1. Objet de la soumission

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) par le biais de la Direction de la Promotion des Filières Animales « DPFA » invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, *relatif à la fourniture des ingrédients pour la fabrication des aliments concentrés des nouveaux porcs du centre de rayonnement d'élevage naisseur de KARUSI.*

2. Origine des fonds

Le Gouvernement de la République du Burundi a financé la Direction de la Promotion des Filières Animales sur le Budget Général de l'Etat exercice 2020-2021 à travers la rubrique « **PROJET D'INTENSIFICATION DES PRODUCTIONS ANIMALES, Numéro d'Imputation : 40 00 001 00 4 21230 11 000 0424 02** » en vue d'acquérir des ingrédients pour fabrication des aliments concentrés des nouveaux porcs du centre de rayonnement d'élevage naisseur de KARUSI.

3. Mode de passation du marché.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que définit dans le Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

4. Allotissement.

Les fournitures prévues dans ce marché sont en un seul lot : Ingrédients de la fabrication des aliments concentrés des porcs du centre d'élevage naisseur de KARUSI.

5. Délai d'exécution des fournitures

La livraison se fera en lot unique. Le délai de livraison est de 60 jours calendaires comptés à partir de la réception de la lettre de marché.

6. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales ; qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre de groupement des soumissionnaires et possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics du 29/01/2018.

8. Consultation et Acquisition du DAO

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Direction de la Promotion des Filières Animales à Gitega Tél : 22 40 20 89, Bureau de liaison C/O Laboratoire Vétérinaires de Bujumbura, Tél : 22 22 62 24, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille Francs Burundais (50.000FBU) à verser sur compte N° 1101/001-04 ouvert à la BRB.

9. Rédaction des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

10. Informations complémentaires

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction de la Promotion des Filières Animales à Gitega Tél : 22 40 20 89, Bureau de liaison C/O Laboratoire Vétérinaires de Bujumbura, Tél : 22 22 62 24, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres .Il peut également être consulté pendant les heures de services et tous les jours ouvrables à la même adresse.

11. Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Deux millions cinq cent mille de francs burundais (2 500 000 FBU)

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

13. Dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée en date du 25/11/2020 à 10h locales,

14. . Toute offre reçue après la date et l'heure limite de dépôt ne sera pas prise en considération.

15. Séance d'ouverture des offres.

Les offres seront ouvertes le même jour à 10heures 30 min en présence des soumissionnaires qui le souhaitent dans la salle des réunions de la Direction de la Promotion des Filières Animales Tél : 22 40 20 89, au Bureau de liaison C/O Laboratoire Vétérinaires de Bujumbura, Tél : 22 22 62 24, sis à BUJUMBURA.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de ladite séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le Procès-verbal d'ouverture des offres.

Fait à Gitega, le 04/11/2020

LA DIRECTRION DE LA PROMOTION
DES FILIERS ANIMALES (DPFA)

Ir. NSENGIYUMVA DIEUDONNE

